



Construire son Projet Professionnel Post-3ème SEGPA

publié le 04/10/2023



Au cours de la classe de 3ème, votre enfant doit réfléchir à son orientation.

Il pourra s'orienter soit en première année de CAP sous statut scolaire ou en apprentissage. Ou selon les résultats en seconde professionnelle sous statut scolaire ou en apprentissage.

Pour accompagner les familles et les élèves dans cette démarche importante de l'orientation, différents temps seront proposés :

- ▶ des stages en entreprise
- ▶ des visites de lycée professionnel
- ▶ des visites de CFA

- ▶ des mini-stages sont proposés par les lycées professionnels
- ▶ des publications sont disponibles au CDI
- ▶ des heures dédiées avec les professeurs principaux



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.